

Rapport de la Sélection internationale Lettres 2022

Jury de Littératures

Éléments numériques

Le jury a examiné 20 dossiers. 3 candidat.e.s ont été admissibles ; 1 a été admise et 1 été placée sur liste complémentaire.

Remarques sur l'épreuve écrite

Chaque candidat.e reçoit un sujet élaboré en fonction de son parcours et de son projet. L'épreuve écrite propose une citation, destinée à être examinée, discutée, éventuellement critiquée. L'exercice est donc proche du modèle de l'exercice français de la "dissertation" ; mais la durée très courte de l'exercice (2 heures) ne permet évidemment pas le même approfondissement de la réflexion. Le jury attend une argumentation précise et fine de la position du/de la candidat.e à propos de la citation proposée, en mobilisant ses connaissances des œuvres littéraires et ses expériences personnelles de lecture.

Les devoirs rendus ont traité cet exercice avec une bonne maîtrise de ce qui était attendu :

- dégager une « problématique » : cerner l'enjeu principal de la citation, la question centrale qui y est abordée
- structurer leur propos en grandes étapes (deux ou trois parties principales qui organisent le raisonnement)
- citer et analyser des exemples

Cette maîtrise de l'exercice, en langue française, est déjà une belle performance dans la durée très courte de cette épreuve. Le jury salue l'effort des candidats pour s'adapter aux normes de cet exercice et les félicite. Les notes ont été comprises entre 13/20 et 16/20.

On signalera deux défauts récurrents, à l'attention des prochain.e.s candidat.e.s, pour leur permettre d'encore mieux réussir cette épreuve :

- Certaines copies ont tendance à s'éloigner du sujet proposé ou à trop élargir la question posée. Par exemple, l'un des sujets (emprunté à Erich Auerbach) portait sur la mutation du récit au XX^e siècle, qui cesse de représenter une biographie complète des personnages, pour se concentrer sur des fragments ou des événements infimes. La copie a déplacé le sujet vers la question du roman réaliste et naturaliste. Le rapport de jury de 2021 mettait déjà en garde contre cette tendance à déformer le sujet, et certaines copies ont tenu compte de nos recommandations. Ainsi, dans une dissertation sur la réécriture contemporaine des mythes (citation de Christa Wolf), des exemples justes et variés étaient évoqués, notamment la figure d'Antigone dans la Deuxième Guerre mondiale. Le jury a apprécié que ses conseils aient été suivis.
- Le jury regrette que les exemples donnés dans l'épreuve écrite soient souvent sommaires et restreints. Il ne suffit pas de nommer un auteur, ou le titre d'une œuvre, pour illustrer son propos : il faut citer, expliquer, détailler. Ainsi, une copie traitant de la poésie s'est contentée de donner des noms de poètes sans citer aucun texte précis. D'autre part, les sujets donnés ne concernent pas la seule littérature française, et engagent toutes les expériences de lecture. Le jury encourage les futur.e.s candidat.e.s à nourrir leur réflexion par des références à leur langue et à leur culture d'origine. Nous leur conseillons de ne pas hésiter à recourir à des exemples plus personnels et plus variés (sans exclure, bien sûr, la littérature française).

Remarques sur l'épreuve orale

Le jury propose à chaque candidat de commenter un texte adapté à son parcours et à son projet. L'extrait proposé est un extrait en français, d'une à trois pages, tiré d'une œuvre littéraire de langue française écrite entre 1500 et aujourd'hui. Il est donc plus long que dans l'exercice français traditionnel de l'« explication de texte » qui propose souvent seulement quelques paragraphes. Des indications sur le contexte ou le contenu de l'œuvre, ainsi que les définitions de mots difficiles, sont parfois données.

Les notes ont été comprises entre 12/20 et 19/20.

L'exercice n'est pas un exercice de maîtrise du français : le jury comprend très bien que le candidat n'ait pas compris un mot ou une phrase, et demande une précision. L'essentiel est la compréhension esthétique, littéraire, du texte.

L'extrait proposé est cohérent avec le sujet de recherche des candidats, mais le lien avec le projet peut être indirect : l'extrait choisi ne fait pas forcément partie des œuvres sur lesquelles travaille le candidat. Le lien peut être thématique, historique, formel, générique, etc.

Quelques exemples permettront de mieux comprendre ces choix, et de ne pas se laisser surprendre par l'extrait à commenter. Ainsi :

- Pour un projet sur la matière mythique dans *Feux et Nouvelles orientales* de Yourcenar, le jury a proposé l'*incipit* du court roman *Un homme obscur* (1982), de la même autrice, mais peu connu. La mise en place du récit dans un contexte mal défini (sans date ni nom de lieu précis) posait le problème de la représentation d'une réalité éloignée dans le temps et l'espace (17^e s., Angleterre et Hollande), mais ne portait pas sur le mythe.
- Pour un projet sur l'espace urbain dans les récits de Patrick Modiano, la proposition du jury était un extrait de *Dora Bruder* (1997) de cet auteur. Ce récit évoque l'enquête menée par le narrateur pour retrouver la trace d'une jeune Parisienne juive ayant disparu sous l'Occupation. Il s'agissait du début du 2^e chapitre, décrivant le début de la recherche et la visite au service de l'État-civil. L'extrait offrait des traits caractéristiques de l'écriture de l'auteur, mêlant souvenirs personnels, documents officiels et dialogue. Il s'agissait donc plutôt d'une exploration de l'épaisseur temporelle, que de l'espace de la ville.
- Pour un projet sur la déconstruction de la référentialité dans les romans de Beckett : le jury a proposé un extrait du début de *Hiroshima mon amour* de Marguerite Duras où le dialogue conflictuel des deux amants souligne l'indicible et questionne les modalités de la narration (« Tu n'as rien vu à Hiroshima. Rien / J'ai tout vu à Hiroshima. Tout. »). Ce n'était pas un texte de Beckett, ni d'ailleurs un roman, mais l'extrait posait les mêmes questions, à peu près à la même période.

Le jury attend des candidat.e.s non seulement une connaissance de leur projet de recherche, mais aussi une capacité à réagir à un texte inattendu, surprenant, souvent inconnu. Ce texte peut être difficile à situer par rapport à leur connaissance de la littérature française, aux « écoles » et « courants » célèbres. C'est une manière d'évaluer la finesse et le sens littéraire des candidat.e.s, en dehors du domaine précis de leur spécialité. Le jury les invite à mettre en rapport leur projet de recherche et le texte proposé (pour souligner les ressemblances mais aussi les différences), et à s'interroger sur ces textes sans idée préconçue.

Malgré leur étonnement devant le texte, les candidat.e.s ont souvent fait de beaux efforts d'analyse du texte dans le détail de son style, de ses choix narratifs, poétiques ou stylistiques. Le jury apprécie que les enjeux littéraires principaux des textes soient bien perçus, et que les détails du texte soient analysés dans leur finesse.

Le jury félicite enfin les candidat.e.s pour leur travail de conception et de rédaction de **leur dossier**, pour leur engagement dans les épreuves écrites et orales. Il espère que les candidat.e.s des prochaines sessions montreront la même énergie et la même qualité de réflexion.